

# Le Pennois

Janvier 2006 | n°114

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

## ► Etat civil C'est la vie

### HANDICAP

La commune signe  
une charte

### TRI SÉLECTIF

Mode d'emploi  
par quartier

### SPORT

Ca roule  
pour le bicross



P3



P6



P11

CARTE  
ÉLECTORALE

« Voter est  
un devoir



|  |  |
|--|--|
| <b>21 et 22 janvier</b><br>Dr Balzano<br>La Gavotte.....04 42 02 96 39       | <b>4 et 5 février</b><br>Dr Soliva<br>La Gavotte.....04 91 96 13 00              |
| <b>28 et 29 janvier</b><br>Dr Gallissian<br>Les Cadeneaux.....04 91 96 01 35 | <b>11 et 12 février</b><br>Dr Landucci<br>Les Pennes-Mirabeau.....04 42 02 73 96 |

### Maison médicale Marseille Nord

Consultation située à proximité du service des Urgences de l'hôpital Nord de Marseille  
.....04 91 96 49 59  
Un médecin généraliste est à votre disposition du lundi au vendredi de 16h00 à 19h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 20h00 et durant les vacances scolaires de 14h30 à 20h00. Une assistante sociale peut vous recevoir pour faciliter l'ouverture de vos droits sociaux.  
Ambulances Arc en ciel .....04 42 02 82 78  
Ambulances Horizon .....04 91 51 67 36

### Permanences mairie

#### PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte.

**Hôtel de ville.....04 42 02 24 24**

#### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30.

#### Palais de justice

**Place Verdun 04 42 21 72 30**

**Aix-en-Provence.....04 42 21 72 30**

#### MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

**Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie**

.....04 42 91 93 95

**MJD (lundi et mardi matin) :**

**bât i2, 2 rue Raoul Follereau**

.....04 42 20 90 32

#### OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1er jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 pour les mois impairs et à la Mairie de la Gavotte, aux mêmes heures, pour les mois impairs.

.....04 42 46 99 99

#### CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à l'Hôtel de ville le 1er et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

#### CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 18 janvier à l'Hôtel de ville, de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

#### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Philippe Barrau, attaché parlementaire, reçoit à la mairie annexe de La Gavotte sur

rendez-vous le 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30.

.....04 42 65 44 44

### Actions sociales

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Chef-lieu.....04 42 10 62 92**

**Gavotte.....04 91 09 77 04**

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux :

Demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé, secours d'urgence, téléassistance, Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), placement en maison de retraite, aide ménagère...

#### PERMANENCE PUERICULTRICE

Permanence au Centre social le 3e lundi du mois de 10h à 12h

**Centre social.....04 91 51 08 60**

#### DELEGUE CONSEIL

Le délégué conseil de la Sécurité sociale reçoit à la mairie annexe du chef-lieu au 15 Av. Victor Hugo, les jeudis de 14h30 à 15h30.

#### DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le samedi 21 janvier de 8h à 12h30, salle de danse et salle du 3ème âge des Pennes et le vendredi 10 février de 15h à 19h30, salle de la Mairie de La Gavotte.

### Emploi / logement

#### ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane.

**Le Gabian du Moulin**

**Avenue René Dubois BP 77**

**13721 Marignane cedex**

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

#### MISSION LOCALE

**Mairie annexe**

**La Gavotte.....04 91 51 17 70**

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous les mercredis et vendredis avec un conseiller en insertion.

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Centre social assure une permanence de la Caisse d'Allocations Familiales tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale. Téléphoner le mardi ou le jeudi matin de 9h à 12h au 04 91 05 54 16.

**Centre Social 93**

**avenue François Mitterrand**

**La Gavotte.....04 91 51 08 60**

Téléservice sur internet pour les étudiants avec possibilité d'effectuer une demande d'aide au logement ([www.caf.fr](http://www.caf.fr)).

#### ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1ers mardis de chaque mois (excepté en août) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)**

**ADIL des Bouches-du-Rhône**

.....04 96 11 12 00

### Renseignements

#### DECHETTERIE DU JAS DE RHODES

Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (dimanche de 9h à 12h).

**SITA Sud**

**av. Paul Brutus.....04 91 51 02 16**



 Handicap

# Une charte “commune-handicap” bientôt signée

> “La loi de février 2005 pour l'égalité des droits des personnes fixe un cadre, précise Eliane Garnier, conseillère municipale déléguée à la santé. La municipalité a souhaité aller beaucoup plus loin, en liant la ville aux associations concernées par une charte spécifique.”

Le document qui sera signé le 24 janvier vise avant tout à permettre à la personne handicapée de participer effectivement à la vie pennoise. L'association Nouveau Regard sur le Handicap est l'une des associations signataires de la charte et porteuses du projet, de même que l'Association Française contre la Myopathie représentée par Auguste de Luca, ainsi que Retina France (aide et recherche dans le domaine des affections rétinienne) et Rebecca (transport de personnes handicapées). Des mesures très concrètes dans les domaines de la vie quotidienne ont déjà été prises et d'autres sont à venir : information, mobilité et transport, accès aux lieux publics, vie à domicile et vie sociale, la liste n'étant pas exhaustive. “C'est un engagement fort et non un vœu pieux, poursuit Eliane Garnier. Le financement de ces actions a été prévu, notamment par une affectation de 5% des crédits de voirie.” Garantir l'usage et le respect des stationnements réservés aux personnes handicapées est devenu peu à peu



sur la commune une réalité tangible. Mais il reste tant à faire, pour les transports en commun, pour l'accessibilité des bâtiments publics, pour le logement, l'emploi, les déplacements, etc. Eliane Garnier est optimiste : “Il faut reconnaître que dans ce domaine spécifique, on peut toujours mieux faire, et nous nous devons de mieux faire. Nous voyons que peu à peu le regard vers la différence change, les services municipaux et les associations dialoguent, se rencontrent. On ne peut qu'être fier de tout ce travail de concertation. La signature de la charte commune-handicap le 24 janvier lors du “Téléthon merci” n'en marquera pas la fin, mais un encouragement à continuer.” ■



## En quête d'une première fleur

> Le jury du comité départemental des villes et villages fleuris a attribué aux Pennes Mirabeau le premier prix des villes fleuries, dans sa catégorie de population. Cette distinction tient compte d'un grand nombre de critères liés à l'environnement. Même si le chemin est long, on peut se prendre à rêver un jour d'une première petite fleur sur le panneau d'entrée en ville. ■



### Editorial

#### Des vœux ouverts à tous

Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bien-être et de réussite dans vos projets personnels et professionnels à l'occasion de cette nouvelle année.

J'ai souhaité organiser pour la première fois aux Pennes-Mirabeau, un moment convivial où l'équipe municipale invitera toutes les pennoises et tous les pennois à venir se rencontrer lors d'une soirée que nous voulons la plus ouverte possible. Nous espérons que vous serez nombreux à venir la partager. Nous n'innovons pas vraiment avec cette démarche, ces vœux existent depuis longtemps dans de nombreuses communes. Il nous a semblé nécessaire de faire de même aux Pennes-Mirabeau. En créant le forum des associations au mois de septembre, en favorisant le développement d'un grand festival au mois de mai, en imaginant un concert populaire aux Cadeneaux au mois de juillet, en développant un marché paysan à La Gavotte, nous avons déjà voulu initier ces moments de rencontre. Ils sont d'autant plus importants pour nous que notre commune est géographiquement éclatée et que les occasions de se rassembler au quotidien sont rares, donc précieuses.

**Michel Amiel**  
Maire des Pennes-Mirabeau



## Téléthon 2005

# Le succès du coeur

*Les 2 et 3 décembre derniers, le tambourin-club a su mobiliser autour de lui toutes les énergies au profit de la recherche génétique. Les Pennois ont saisi la balle au bond et ouvert leur coeur !*

Chaque année, la période du Téléthon coïncide avec le début des fêtes de fin d'année. C'est dire si l'opération doit se décliner sur le mode festif pour être vraiment généreuse. Ce qu'a bien compris l'équipe du Tambourin Club, en charge de l'édition 2005. "Je savais que je pourrais compter sur l'aide précieuse des autres associations et de la municipalité, confirme Philippe Gouneaud, président du tambourin club, et rien n'aurait été possible sans cette synergie." On ne peut ici décrire par le menu les actions réparties sur plusieurs semaines. Ni même tous les temps forts concentrés sur les 24 heures qui ont séparé les deux allocutions



d'Auguste de Luca, délégué départemental de l'Association Française de lutte contre les Myopathies. Ce qui compte c'est le nombre inscrit sur le chèque remis à l'AFM et il est de 31 330 euros. Très

nette progression sur 2004, et même record battu de tous les Téléthons pennois, et qui place la commune une fois encore dans le peloton de tête du département. Au-delà des chiffres, chacun emporte dans un coin de sa tête un souvenir précis du Téléthon : les objets décoratifs faits par les enfants, un tour en voiture de 1915, les belles motos, les spectacles, l'initiation à tel ou tel sport, etc. "On peut parler de succès du coeur, conclut Philippe

Gouneaud, mais il ne faut pas pérenniser ce record, il faut le battre dès 2006."

Le "Téléthon merci" aura lieu le 24 janvier à la salle Tino Rossi à partir de 18 heures. ■

## Salon du Livre

# Du plaisir de part et d'autre de la plume



“Max et Lili visitent le salon du livre”. Ce pourrait être le titre d'un ouvrage de Dominique Saint Mars. Ce livre n'existe pas encore, mais l'écrivain a bel et bien été la marraine de la 13ème édition du salon du livre des Pennes-Mirabeau les 26 et 27 novembre

2005. L'association "Les Amis des Arts" ainsi que Anne-Marie Germain et son équipe avaient imaginé un programme éclectique et un environnement chaleureux et convivial qui ont fait dire à la majorité des nombreux visiteurs du salon qu'il était d'excellente facture. Tout a commencé par un grand débat le samedi soir à la mairie annexe de La Gavotte, sur le thème de la laïcité. L'écrivain Bruno Etienne, professeur agrégé à l'Institut de Sciences Politiques d'Aix-en-Provence, a littéralement subjugué son auditoire, faisant exploser au passage les plus solides préjugés. Le dimanche, les auteurs étaient réunis salle Tino Rossi pour rencontrer leurs lecteurs. Comme d'autres auteurs jeunes,

Dominique de Saint Mars a eu à coeur de parler longuement avec les enfants de façon à personnaliser les dédicaces. Pendant les semaines qui ont précédé le salon, les auteurs avaient déjà rencontré les enfants, de la maternelle à la troisième, pour travailler avec eux sur l'expression, l'écriture, l'illustration et préparer cette grande rencontre de plaisir et d'échange de part et d'autre de la plume. Et le constat demeure, brisant les préjugés tenaces actuels : quelle que fût leur méthode d'apprentissage de la lecture, les enfants lisent toujours, et ils adorent ça ! ■



**Pompiers**

# Lances et tuyaux changent de tête



➤ Depuis le 1er octobre 1999, le capitaine Patrick Virgile était le chef de centre de la caserne de sapeurs pompiers des Pennes-Mirabeau. Très apprécié sur la commune, il a choisi de quitter cette fonction et va assu-

mer très prochainement des missions relatives à la formation des jeunes pompiers. Depuis le 1er janvier, il est remplacé à la tête de la caserne par le lieutenant Xavier Gueguen, 31 ans, originaire de Loire-Atlantique. "J'étais adjoint dans un centre de secours principal à Poitiers, déclare le lieutenant. Puis par choix personnel et familial, j'ai recherché une fonction un peu différente, une activité opérationnelle davantage liée à la lutte contre les feux de forêt." Volontaire, le lieutenant Xavier Gueguen entend assumer toutes les missions dans les meilleures conditions possibles avec tous les pompiers de la caserne. Bienvenue à Xavier Gueguen à qui on souhaite la réussite dans sa fonction de chef du centre de secours des Pennes-Mirabeau. ■

**Inauguration**

# La crèche chouchoute 35 enfants heureux

➤ Il est 17h30, le 9 décembre dernier, lorsque Jean-Noël Guérini, président du Conseil général coupe le ruban tricolore de la crèche des Bouroumettes. Par ce geste, il inaugure la rénovation et l'extension des bâtiments existants, permettant d'accueillir désormais 35 enfants (cf. l'article du Pennois de novembre 2005). Parmi les élus présents autour du maire, on notait la présence de Francette Meppi, adjointe déléguée à la Petite enfance, et Antoine Pittavino, adjoint délégué aux Services techniques. Tous les acteurs au quotidien de la Petite enfance étaient présents en nombre. C'est devant une assistance fort nombreuse, ouverte au monde associatif notamment, que le président du Conseil général a prononcé le discours inaugural. Jean-Noël Guérini a évoqué "ce choix volontaire de l'aide aux communes comme étant l'un des piliers de la politique d'investissement du Conseil général. Les Pennois ont clairement témoigné leur attachement à ces initiatives, et nous ne relâcherons pas notre effort, même pour compenser les conséquences catastrophiques d'une décentralisation hasardeuse et mal pensée." Paroles immédiatement mises en acte. Le

président du Conseil général signait avec le maire Michel Amiel un nouveau contrat de développement et d'aménagement. Le contrat porte sur la période 2005-2007 et précise l'aide départementale pour la réalisation du complexe Jean Giono, la requalification de la voirie "centre village", la réfection de l'encorbellement de l'avenue des Bastides et de la fontaine de la place Léon Depeyres, l'extension de la cantine du groupe scolaire La Voilerie. La participation du Conseil général à l'extension de la crèche des Bouroumettes s'est élevée à 213 372 euros. Pour le nouveau contrat de développement, le montant de la subvention pour la seule tranche 2005 est de 769 570 euros. "L'efficacité, devait conclure Jean-Noël Guérini, passe par la mobilisation des énergies et la convergence des dynamismes." ■


**Stages**
**Formation au premiers secours**


Pour la 2ème année, le service Politique de la Ville des Pennes-Mirabeau propose aux jeunes pennois de 13 à 22 ans des stages de secourisme AFPS. Avec le renouvellement de cette opération la municipalité a pour objectif de former les futurs stagiaires aux premiers gestes, aux premières conduites à tenir en toutes circonstances, celles qui peuvent sauver. Le coût de cette formation sera de 14 € pour les participants, les 40 € restant étant à la charge de la municipalité. Tous les jeunes intéressés sont priés de faire parvenir une demande écrite à l'adresse suivante : Hôtel de ville, BP 28, bureau CEL, 13170 Les Pennes-Mirabeau ou par courriel à [enfance@vlpm.com](mailto:enfance@vlpm.com)

**Centres aeres**

Dates d'inscription et de paiement pour les mercredis de mars et d'avril 2006 : les 6, 7 et 8 février de 9h à 18h sans interruption à la maternelle Saint-Georges (04 91 65 29 59).

**Loisirs**

La Boule contrée organise un concours de contrée au siège du club, square Jean Moulin, le vendredi 20 janvier et le vendredi 10 mars 2006 à 15h.



# La collecte des déchets

## Secteur Nord

### Vieux village (en jaune)



#### Ordures ménagères

collecte 6 jours par semaine

#### Tri sélectif

L'habitat concentré rend impossible la collecte sélective. A l'aide des sacs fournis se rendre aux Points d'Apport Volontaire



### Quartiers situés entre Vitrolles et Plan de Campagne (en mauve)



#### Ordures ménagères

mardi et vendredi sauf habitat vertical (trois collectes)

#### Tri sélectif

caissettes : mercredi

Sont notamment concernés, d'est en ouest : La Voilerie, le chemin de Veloux, le chemin des Vanades, Les Barnouins, Bonne Brise, la Renardière, le Pas de la Mue, le chemin des Pinchinades, le boulevard de la Capelane.



sac/colonne : La montée du château, le chemin de la Pourranque, une partie du chemin des Pinchinades

### Quartiers qui entourent le vieux village (en vert)



#### Ordures ménagères

mardi et vendredi sauf habitat vertical (trois collectes)

#### Tri sélectif

caissettes : mardi

Sont notamment concernés, d'est en ouest : le chemin des Rigons, la route de Calas, le secteur de Plan de Campagne, chemin de Versailles, la RN 368, la rue du Merlançon, avenue du Général Leclerc, avenue des Bastides, avenue Delattre de Tassigny, Le Repos, Le Plan des Pennes



sac/colonnes : mardi  
Notamment concernés : La Florencie, une partie du RD6, du Reganat, du chemin du Plan des Pennes et de la Route Nationale de Martigues



## Secteur Sud

### Partie basse de l'avenue François Mitterrand, et début chemin des Cadeneaux correspondant à l'habitat concentré (en jaune)



#### Ordures ménagères

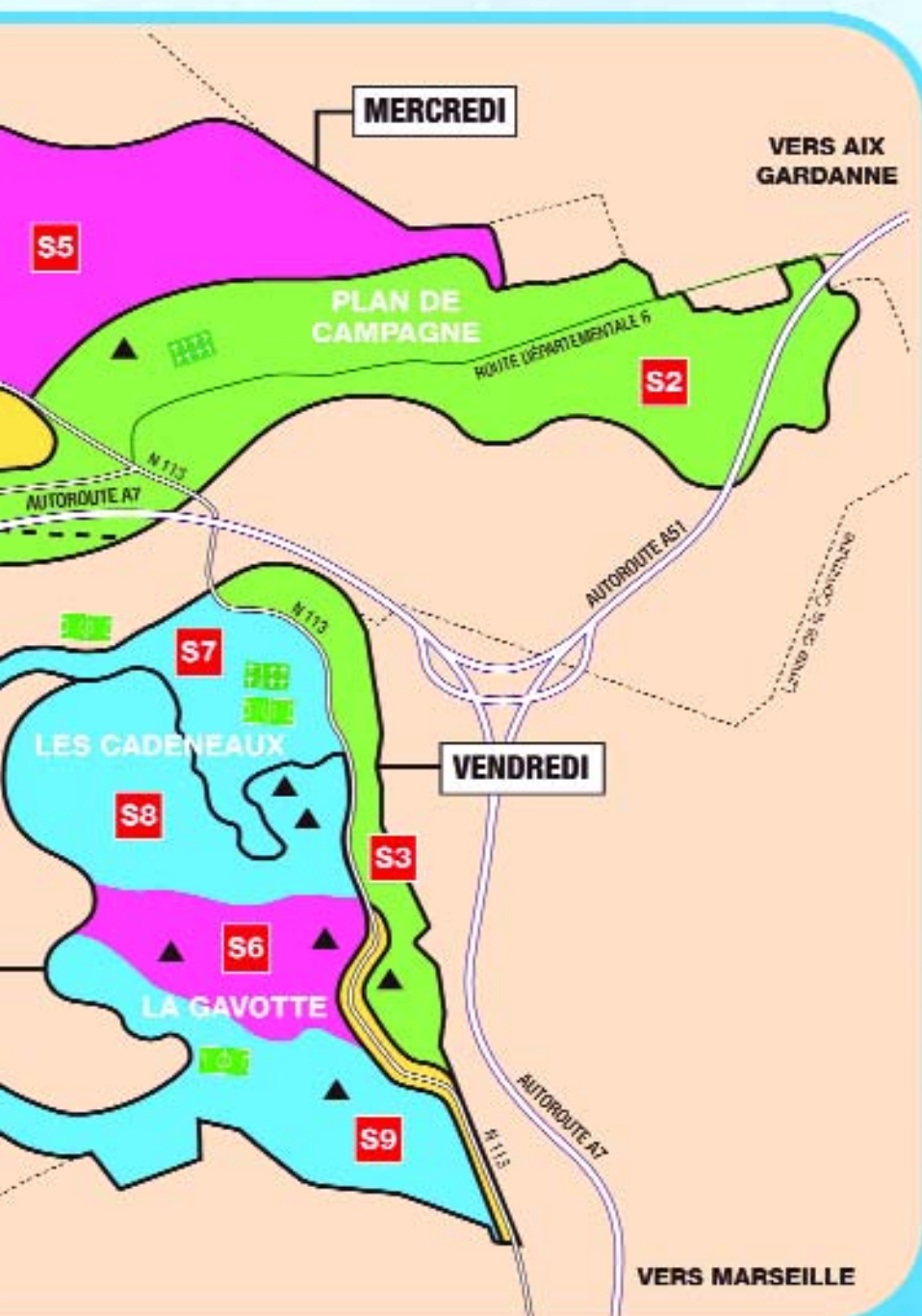
collecte 6 jours par semaine

#### Tri sélectif

L'habitat concentré rend impossible la collecte sélective. A l'aide des sacs fournis se rendre aux Points d'Apport Volontaire



# ts : mode d'emploi



## Quartiers situés à l'est de la RN113 (en vert)



### Ordures ménagères

lundi et jeudi sauf habitat vertical (trois collectes)



### Tri sélectif

caissettes : vendredi

Sont notamment concernés : vieille route de La Gavotte, chemin de la Bédoule, la Savoisiennne, chemin des Fraises, bd Ripert, les Roches Blanches

## Quartiers situés au nord des Cadeneaux et à l'Ouest de la RN113 (en bleu)



### Ordures ménagères

mercredi et samedi



### Tri sélectif

caissettes : vendredi

Sont notamment concernés : boulevard de la Bellaudière, chemin de Pierrefeu, rue Alphone Allais, Paul Arène, Paul Brutus

## Quartiers sud Cadeneaux et sud Gavotte (en bleu)



### Ordures ménagères

mercredi et samedi sauf habitat vertical (trois collectes)



### Tri sélectif

caissettes : jeudi

sont notamment concernés : traverse de l'Octroi, boulevard des Amandiers, avenue des Joyeux, Val Sec, Jas de Rhodes, rue de Loti, Les Bouroumettes



sac/colonnes : jeudi

Le Moulin du Diable, une partie de l'avenue des Joyeux, du Val St Georges

## Quartiers Nord Gavotte (en mauve)



### Ordures ménagères

mardi et vendredi sauf habitat vertical (trois collectes)



### Tri sélectif

caissettes : jeudi

sont notamment concernés : une partie vieille route de La Gavotte, rue Jeanne D'arc, rue Donrémy,



colonnes : jeudi

sont notamment concernés : Les Amandiers, Traverse Tardy, impasse Bonnefond





# Etat civil C'est la vie

## Etat Civil

C'est la vie

De la naissance jusqu'au décès, les services d'état civil - et plus généralement les

une "table annuelle". Par ailleurs, toujours en ce qui concerne les enfants, les mairies annexes de la Gavotte et des Pennes réalisent des actes de reconnaissance d'enfants à la demande de parents

naissance, la majorité des demandes ont plutôt lieu à l'adolescence. La CNI est gratuite et est obtenue dans un délai de trois semaines, après avoir rempli un dossier et fourni différentes pièces justificatives. La fabrication du passeport est plus rapide (une semaine environ) ; il coûte 60 euros (30 euros pour les mineurs). Les trois mairies annexes sont à même de délivrer CNI et passeports. C'est également dans les trois mairies annexes que doivent se rendre les jeunes gens pour le recensement militaire. Celui-ci concerne tous les garçons et les filles âgés d'au



services à la population - accompagnent administrativement les grandes étapes de la vie de chacun d'entre nous. Aux Pennes-Mirabeau, cette mission, parfois complexe, mais en tout cas diversifiée, est remplie par les trois mairies annexes (La Gavotte, Les Cadeneaux et les Pennes). Panorama.

## Autour de bébé

Il n'y a pas de maternité aux Pennes-Mirabeau, conséquence : aucune déclaration de naissance ne s'effectue dans la commune. Cependant, la mairie annexe située dans le village des Pennes reçoit des avis pour chaque naissance d'enfant dont les parents sont domiciliés ici. Les agents de l'état civil inscrivent alors les nom et prénoms de ces "néo-Pennois" sur

non mariés. Ils peuvent être demandés avant ou après naissance par un ou les deux parents. Enfin, c'est aussi auprès des mairies annexes de la Gavotte et des Pennes que doit être sollicitée une demande de cérémonie de baptême civil. Instauré sous Napoléon, ce baptême semble être remis au goût du jour. Les Pennes-Mirabeau font partie des quelques communes qui le proposent à leurs administrés. Certes, il n'a pas de valeur juridique, mais il permet aux familles de faire reconnaître parrain et marraine lors d'une cérémonie animée par les adjoints.

## Jeunes et moins jeunes !

Même si les cartes nationales d'identité (CNI) ou les passeports - très utiles pour les voyages - peuvent être délivrés dès la

moins 16 ans et 1 jour. Cette démarche est obligatoire. Ensuite, à 17 ans, les "recensé(e)s" suivent une journée d'information organisée par le ministère de la Défense. L'année suivante, celle de la majorité, est souvent aussi celle du permis de conduire ! En fait, sur le plan administratif, la Préfecture envoie les fameux sésames aux Pennes. Les nouveaux titulaires sont alors invités par courrier à venir les retirer dans les trois mairies annexes, en fonction de leur lieu de résidence. Les trois mairies peuvent aussi délivrer des duplicata. Le délai de fabrication est de deux mois. Mais qui dit permis de conduire, dit carte grise ! Le principe est le même, quel que soit l'âge du détenteur : la Préfecture envoie aux Pennes les nouvelles cartes grises que les personnes viennent ensuite récupérer dans les trois mairies annexes.



## Le temps du mariage

Moment charnière dans une vie, le mariage ne s'improvise pas même sur le plan administratif ! Les démarches précédant l'union se déroulent dans les mairies annexes de la Gavotte ou des Pennes. Un dossier est à remplir et surtout à rendre un mois avant la date souhaitée du mariage. Mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible surtout pour ceux qui souhaitent se marier un samedi, au printemps ou en été. Une fois, la date et l'heure fixées, les agents de l'état civil des mairies annexes se chargent de la publication des bans. Le jour de la célébration du mariage, effectuée par le maire ou un(e)adjoint(e), l'incontournable livret de famille, préparé par les agents des mairies annexes, est remis aux époux. Pour les mariages finissant en divorces, la mairie des Pennes gère administrativement cette situation. En effet, elle reçoit copie du jugement du divorce et en fait mention en marge de l'acte de mariage. En outre, les anciens époux doivent présenter, en mairie annexe, le livret de famille afin qu'il y soit indiqué le divorce. Un duplicata du livret de famille peut être fourni à la demande, si les deux ex-époux veulent avoir chacun le leur.

## Décès

Un soutien dans l'épreuve

Lors d'un décès, l'objectif des agents municipaux est de libérer des questions administratives les familles, touchées par la perte d'un être cher. Ainsi, quand une personne, résidant ou non aux Pennes-Mirabeau, décède sur la commune, une déclaration s'effectue en mairie annexe. L'information du décès est fournie, la plupart du temps, par les pompiers ou un médecin. Pour les Pennois décédant à l'extérieur de la commune, la mairie des Pennes reçoit une transcription du décès qui est alors annoté sur le registre de la population. Quant à la gestion des cimetières, elle est assurée par la mairie des Pennes qui délivre toutes les autorisations nécessaires pour les questions d'emplacement et autres.

## Une longue liste

Au-delà des activités classiques d'état civil et autres délivrances de cartes d'identité, passeports, permis de conduire, etc., les trois mairies annexes fournissent beaucoup d'autres documents administratifs. On pourrait citer, par exemple, les demandes de naturalisation (délai : 1 an), les autorisations de sortie du territoire pour les enfants devant quitter la France sans être accompagnés de l'un des deux parents au minimum, les attestations d'accueil demandées par les personnes recevant des étrangers, les certificats d'hérédité. Les mairies annexes délivrent aussi des attestations originales comme les stocks de vin, les déclarations de récolte, de débits de boisson lors d'une création de licence ou d'un changement de propriétaire. Elles conservent aussi les plis d'huissiers quand ces derniers trouvent porte close chez la personne à qui était destiné le courrier. Ainsi, le destinataire peut alors venir récupérer son pli en mairie annexe. Enfin, elles effectuent des légalisations de signatures et les fameuses certifications conformes qui ne sont plus utilisées, à présent, que pour les documents partant à l'étranger.

## Inscriptions électorales

A ne pas oublier

Les campagnes publicitaires ont beau se multiplier, il demeure toujours des personnes qui ne s'inscrivent pas sur les listes électorales. Il peut s'agir d'un choix délibéré, mais souvent il est involontaire car nombreux sont ceux qui oublient la date fatidique du 31 décembre de l'année en cours. Une date couperet qu'il ne faut pas dépasser si l'on souhaite voter l'année suivante. Pour éviter ces désagréments aux nouveaux électeurs, les jeunes qui fêtent leur dix-huitième anniversaire sont désormais inscrits d'office grâce à un fichier INSEE les recensant et envoyé aux mairies. Aux Pennes-Mirabeau, l'inscription de ceux qui s'installent dans la commune ou ont changé d'adresse est possible dans les trois mairies annexes et même en mairie centrale. De plus, cette inscription n'est pas complexe et

prend peu de temps. Alors n'attendez pas le dernier moment. Surtout que 2007 sera une année d'élections !

## Recensement

20 000 Pennois et moi et moi et moi

Lors du dernier grand recensement national, en 1999, les Pennois étaient 19 247. Sont-ils 20 000 à présent ? Réponse en 2009 ! En effet, les opérations de recensement ont déjà commencé, mais elles nécessitent du temps. Pour les réaliser, l'INSEE fixe des règles précises que la municipalité concrétise sur le terrain Aux Pennes-Mirabeau, elles sont gérées par Roger Muser accompagné de quatre agents recenseurs. Chaque année depuis 2004 - et cela durera jusqu'en 2009 -, l'équipe de Roger Muser effectue un recensement, durant cinq semaines, sur neuf "iris" (zones) regroupant 8% de Pennois, choisis par "pioche informatique". En 2006, cette opération aura lieu du 19 janvier au 25 février. Les deux premiers jours seront consacrés au recensement des gens du voyage présents sur la commune. Pour les résidents, ils recevront un courrier dans la semaine du 10 janvier puis les agents recenseurs, détenteurs d'une carte spécifique, passeront à leur domicile. Le

## R e p è r e s

En une année, les trois mairies annexes ont traité le nombre de dossiers suivants :

- 1806** cartes nationales d'identité
- 123** passeports
- 105** permis de conduire
- 1688** cartes grises
- 80** actes de mariage
- 146** actes de décès
- 230** recensements militaires
- 4** baptêmes civils
- 63** attestations d'accueil



## Témoignage . . . . .

**Jean Coupier, premier adjoint au maire**

“Nos trois mairies annexes sont remarquables par la qualité et la multiplicité des services qu’elles proposent à la population. Au quotidien, les agents qui les composent, apportent toujours plus de proximité aux Pennois. Le choix d’ouvrir, en alternance, la mairie annexe de La Gavotte et des Pennes est un signe fort de notre volonté d’être, au service de nos administrés. Cette détermination crée de la convivialité entre les habitants des Pennes-Mirabeau et l’ensemble de ceux qui composent les équipes municipales. Pour nous, élus, la matérialisation la plus forte de cette convivialité, de cette proximité, se situe évidemment lors des célébrations des mariages où nous ressentons toujours une véritable émotion, encore plus forte quand nous avons l’honneur et le bonheur d’unir des personnes que nous avons vu grandir dans notre commune !”.

recensement se fera lors de ce passage ; cependant, ceux qui le désirent pourront tranquillement répondre aux questions et rendre le dossier 48 heures après. “Il n’y a rien de bien compliqué et nous sommes là pour aider les habitants”, souligne Roger Muser. En 2004 et en 2005, plus de 600 fiches de logement et plus de 1 500 fiches individuelles ont été effectuées. En 2006, on devrait retrouver les mêmes statistiques. Ainsi en 2009, 40% de la population pennoise aura donc été recensée. Un pourcentage qui suffit à l’INSEE pour

effectuer ses statistiques et autres analyses. Dernière précision, mais qui n’est pas la moindre : le recensement est obligatoire, les citoyens sollicités sont donc tenus d’y répondre.

### Mairies annexes

A votre service !



Les trois mairies annexes sont là pour vous ! Celle de La Gavotte est animée par cinq personnes dont trois s’occupent des questions d’état civil (naissance, reconnaissance d’enfant, mariage, décès). Au village des Pennes, quatre agents sont présents au quotidien (deux s’occupent d’état civil) et, enfin, une personne gère celle des Cadeneaux où ne sont pas effectués d’actes administratifs d’état civil. Les mairies annexes de La Gavotte et des Pennes sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 et en alternance le samedi de 9h00 à 12h00. Celle des Cadeneaux est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

**Mairie annexe de la Gavotte, place Victorin Isnard, tél. : 04 91 09 44 11**

**Mairie annexe des Pennes, 15 rue Victor Hugo, tél. 04 42 10 62 92**

**Mairie annexe des Cadeneaux, rue Jean Aicard, tél. : 04 91 51 08 26**



## Bicross

# Nos bosses plaisent en haut lieu



➤ Jean-Philippe Delbert, 40 ans, est président du Club de bicross. Heureux président, car depuis plusieurs mois, tout semble réussir au club pennois. "Nous organisons le 15 janvier le championnat départemental de bicross, confie le président. En une seule manche, nous verrons se succéder toutes les catégories, depuis les poussins jusqu'aux adultes. J'invite d'ailleurs la population à venir y assister dès 11 heures. Et ce n'est pas tout. Le 5 mars prochain, nous organisons une manche du championnat régional". C'est assez dire si le circuit de bosses "Coluche" plaît beaucoup et attire les compétiteurs de toute la région. Mieux encore, le

Pôle France du Creps d'Aix-en-Provence vient régulièrement s'entraîner sur la piste pennoise. Depuis 7 ans au bureau de l'association, dont deux déjà comme président, Jean-Philippe note que "le nombre de pratiquants est ici en constante augmentation, c'est bon signe, et nous organisons des stages sportifs sur tout le département." La plus haute distinction dans le bicross, on le sait, c'est d'être pilote Elite. Il y a en France seulement 45 pilotes Elite. "Et 7 d'entre eux sont ici aux Pennes-Mirabeau, affirme fièrement le

président. Pour n'en citer que deux, un de nos 150 adhérents, Jérôme Léocadio est champion d'Europe Elite à 19 ans. Pablo Gutierrez, lui, a 21 ans, et il est vice-champion de France Elite." Les entraînements ont lieu chaque mercredi sur la piste de bicross. Grande effervescence pour une activité de compétition mais ludique pour autant. "Le fait d'avoir en bordure de terrain la maison du bicross est très appréciable, autant pour se réunir que pour le rangement du matériel. Je suis très confiant dans notre avenir sportif", conclut Jean-Philippe Delbert en souriant.

**Renseignements : 06 22 02 50 16. ■**

## Tir à l'arc

# Jouer à Robin des Bois en toute sécurité



Jean-Louis Esposito, président des Archers pennois, ne cache pas son enthousiasme : "Les services techniques municipaux ont encore amélioré la sécurité du pas de tir. Des modifications très importantes qui nous ont permis d'organiser une grande compétition

reconnue par l'UFOLEP. Belle opportunité pour nos 80 archers dont quelques-uns vont peut-être se qualifier pour le championnat de France en salle."

Les entraînements se déroulent :

- le lundi de 14h à 16h au pas de tir et de 18h à 21h, salle Monaco à la Gavotte,
- le mercredi de 14h à 16h au pas de tir pour les enfants et les débutants et de 18h30 à 21h, salle Monaco à la Gavotte,
- le samedi de 14h à 18h au pas de tir ou salle Monaco.

Le pas de tir des Archers pennois est situé près du vélodrome Louison Bobet, quartier Le Colonel.

**Renseignements : 04 42 02 99 16 / 06 66 35 24 90. ■**

## Vélo-club

### Critérium d'hiver



➤ Le Vélo club Saint-Antoine La Gavotte organise un critérium d'hiver cycliste réservé aux coureurs cadets, juniors, seniors dans le cadre de la Communauté du Pays d'Aix. Ce sera le dimanche 12 février de 9h à 12h. Chaque catégorie devra parcourir 60 km sous forme de 10 boucles de 6 km. Le point de départ sera le collège Jacques Monod.

**Renseignements : 04 42 02 65 34.**

## Boxe

### 10 février : un gala, un poing c'est tout



➤ Un gala de boxe professionnel aura lieu le 10 février prochain au Gymnase Jean Roure, dès 19 h. Il sera composé de combats professionnels nationaux et internationaux, mais également de 6 combats amateurs régionaux.

**Renseignements : Robert Safrani au 06 12 64 61 09.**





## Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Notre municipalité va signer dans les semaines à venir 2 chartes. L'une avec des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés qui engagent la commune sur la voie d'une meilleure prise en compte des difficultés rencontrés par les personnes handicapées dans leurs vies quotidiennes afin d'y remédier. L'autre avec L'UNICEF, afin que notre commune entre dans le label "Ville amie des enfants". Là également, il s'agit pour nous de prendre des engagements qui conduiront les Pennes-Mirabeau à améliorer encore les conditions d'épanouissement de nos enfants. Au-delà de cet engagement envers les causes portées par ces 2 chartes, ces signatures sont pour nous symboliques de la façon dont nous souhaitons agir en tant qu'élus. Nous pensons que les associations avec lesquelles nous avons travaillé traduisent les préoccupations de notre société en général et que leur expertise dans les domaines qu'elles représentent sont pour nous une aide précieuse pour guider notre action. Ainsi, notre vision de l'exercice du pouvoir se fonde plus sur le partage commun de ressources plutôt que sur une vision solitaire de la prise de décision. L'ensemble du groupe majoritaire des Pennes-Mirabeau tient à l'occasion de ce début d'année à vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2006. Pour notre part, notre ambition sera bien entendue de continuer à mettre tout en œuvre pour améliorer encore le cadre et la qualité de vie aux Pennes-Mirabeau.

Pour les Pennes-Mirabeau

## Groupe Pennes Avenir

Dans sa délibération n°10, le Conseil municipal du 25 novembre était appelé à se prononcer sur "des travaux d'aménagement du carrefour de la RD6 et du Chemin de Bellepeire aux Pennes-Mirabeau". Ces travaux devraient avoir pour but de sécuriser l'entrée et la sortie des habitants du quartier de Bellepeire qui désirent emprunter ou quitter la RD6. Le groupe Pennes Avenir pense que l'aménagement prévu va au contraire accentuer les dangers que courent les résidents aujourd'hui, modification porteuse de danger en ce sens où elle permettra aux automobilistes de couper la RD 6 dans les deux sens. Il nous paraît beaucoup plus sage d'inciter les résidents-automobilistes à utiliser les deux ronds-points déjà existants situés à 200 mètres maximum à l'est et à l'ouest du Chemin de Bellepeire et de prévoir une bretelle de sortie sécurisée en direction du chef-lieu. Notre proposition serait beaucoup moins coûteuse que celle choisie dont le montant est supérieur à 160000 € dont plus de 40000 € à la charge de la commune. Il nous paraît surprenant que prenant le contre-pied du discours traditionnel de maîtrise du budget municipal le premier magistrat cède à quelques pétitionnaires pour avaliser un projet inutile et coûteux. L'économie substantielle réalisée aurait pu servir de premier apport, par exemple, à l'étude pour la création d'une médiathèque normalisée en remplacement de celle qui actuellement, pour des raisons de sécurité, ne peut plus satisfaire ni ses nombreux habitués ni ses dévouées employées et va être démenagée. Bonne année à toutes et à tous.

Groupe Pennes Avenir

## UMP

Le groupe UMP du Conseil municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2006. Espérons que les impôts locaux n'augmenteront pas en 2006 dans la même proportion qu'en 2005 quoique sous une gestion socialiste au département et à la région, il faille s'attendre au pire. Toujours plus d'impôts et toujours moins de services. C'est ce qui ressort d'un email que j'ai reçu que vous pouvez découvrir sur mon site Internet, page "emails reçus". Ce message appelait la population à signer une pétition contre le tri sélectif et en particulier contre l'obligation de porter nos "encombrants" directement à la déchetterie. Le commissariat de La Gavotte : dans son interview paraissant en début de page 3 du Pennois de décembre 2005 le maire réussit à faire un amalgame entre les insurrections dans les banlieues, le manque d'effectif de policiers sur notre commune et la réduction des statistiques de la délinquance ! Notre député Richard Mallié, toujours à la pointe des démarches pour que nous obtenions enfin un véritable commissariat aux Pennes m'a confirmé récemment qu'il serait prochainement reçu au ministère de l'intérieur à cet effet. Conseil municipal du 25/11/05 : les places réservées au public étaient toutes occupées. De nombreux Septémois s'étaient déplacés, inquiets de savoir si le projet d'installation d'un camp pour les gens du voyage, Chemin De Veloux verrait bien le jour. En effet le lieu choisi par le maire des Pennes se situe en limites de Septèmes et les riverains ne sont pas enthousiasmés à l'idée de voir venir s'installer près de chez eux ce type de voisinage. Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable: 06.11.58.22.20 - email: michel-maignan@wanadoo.fr - site internet : www.maignan.info

Michel Maignan

## DROITE NATIONALE

Conseiller municipal de la droite nationale depuis plus de dix ans, on me reconnaîtra une certaine constance dans les prises de position et dans la défense de valeurs qui trouvent d'abord leur sens dans notre commune et dans la vie quotidienne de chacun d'entre-nous. Les très violentes émeutes urbaines qui ont touché l'ensemble de notre pays et dont on a pu connaître des retombées à deux pas de chez nous, à Marseille, Vitrolles, Saint-Victoret, Salon ou Aix, ont confirmé, outre la nécessité confirmée d'un vrai commissariat dans notre ville, l'urgence d'une véritable prise de conscience des pouvoirs publics. Non pas à coups de milliards déversés dans les cités pour acheter la paix civile, comme on le fait en pure perte depuis des décennies, mais en réaffirmant les principes mêmes de la République : la liberté avec l'ordre républicain qui l'accompagne nécessairement ; l'égalité avec le respect de notre façon de vivre à la française, nos traditions, notre culture et nos mœurs ; la fraternité avec l'affirmation de ce qui permet l'assimilation contre les communautarismes, le goût du travail, de l'effort, le civisme, la propreté, la courtoisie, le patriotisme...français. Tout cela ne sera pas mis en place avant longtemps par l'Etat, mais il peut accompagner une politique municipale volontariste. On regrettera dans ce sens que rien n'ait été fait aux Pennes pour célébrer le bicentenaire d'Austerlitz, ou que, à l'instar du président socialiste du Languedoc, notre maire socialiste n'ait pas jugé utile de se désolidariser de ses amis politiques lorsqu'ils se déchaînent contre l'évocation objective de l'œuvre de la colonisation française !

Parlons-en ! Votre Conseiller municipal, 04 91 51 35 46. Et bonne année à tous.

Lyonel Joubaux

10  
ans  
d'école  
de peinture

## Olivier Bernex raconte

> "Olivier Bernex parle aux gens avec des traits et sa peinture. S'il nous dérouté, il saura bien nous remettre dans le droit chemin. Il a du talent, Bernex". Ainsi s'exprimait il y a quelques années, un certain Léo Ferré, évoquant son ami devenu depuis 10 ans responsable de l'école municipale de peinture de La Gavotte. Tout en continuant en parallèle sa propre vie de peintre créateur d'art contemporain. "Ce n'est pas toujours évident de mener de front les deux activités, confie le professeur diplômé des Beaux-Arts de Paris. J'ai mon propre parcours, et par ailleurs, je ne veux absolument pas que mes stagiaires fassent du Bernex, je leur dis toujours : ne pas reproduire ni inventer des formes, mais capter une

énergie." Au Centre Victor Hugo, les débutants de tout âge côtoient les artistes confirmés et découvrent la pratique du dessin, de la peinture, et même du modelage, dans une ambiance détendue et conviviale. Olivier Bernex tient à élargir le champ de connaissances artistiques des stagiaires : visites de musées, travail sur modèle vivant, intervention d'artistes chevronnés aux sensibilités différentes, tel est le programme auquel les élèves sont habitués. S'il tient par dessus tout à respecter l'approche, la démarche et la vision des élèves peintres, Olivier Bernex développe dans le cadre de son travail personnel une grammaire picturale qui sait être à la fois figurative, abstraite et décorative.

**Du 3 au 19 février à l'espace Tino Rossi**

L'artiste exposera une partie de ses oeuvres. "Ma démarche sera de proposer une ouverture sur le monde de l'art contemporain. Dans la salle, seront diffusés des films qui montreront aussi bien le travail de l'atelier municipal que mon activité propre."

De quoi comprendre le rapport du rythme à la sensation, le fond toujours structuré de motifs récurrents qui contribuent à l'unité de son oeuvre. Ou pour ne pas tout comprendre mais s'interroger avec Olivier sur ce qu'est la peinture aujourd'hui, son rôle et surtout son fonctionnement ?" ■



### Syndicat d'Initiative

L'équipe du Syndicat d'Initiative vous adresse ses meilleurs vœux pour 2006 !

● **SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE**

La XXIème édition se déroulera du 26 mars au 1er avril et recevra des invités peinture et sculpture de prestige.

Les inscriptions du concours de peinture sont ouvertes.

Renseignements au Syndicat d'Initiative

● **FOIRE AUX SANTONS**

Gagnants tombola : 1er tirage n°88, 2ème tirage n°10.

● **STATIONS D'HIVER**

Venez consulter ou retirer votre documentation pour vos sports d'hiver.

● **ADHESIONS**

Comme toute association, le Syndicat d'Initiative a besoin d'adhérents.

La souscription d'un montant de 12,50 euros, donne droit aux billets de cinéma à tarif réduit (6,50 euros au lieu de 8,80 euros).

● **EDITIONS**

Du même auteur Jean Marie PICIMBON. Mimi de la Tresque, sous le soleil des Pennes-

Mirabeau, 15 euros.

Le Mage de l'Estaque, 18 euros.

Bè, ça alors, petites histoires avèque l'assent de l'Estaque, 15 euros.

Disponibles au SI.

**Renseignements :**

**35 bis, avenue Victor Hugo**

**Tel : 04 42 02 55 14**

**Fax : 04 42 02 94 66**

**Site web : syndicatdinitiative.cjb.net**

**Mail : syndicat.dinitiative@tiscalif.fr**



# LES P'TITES PLANCHES

SAISON 05-06

JANVIER FEVRIER MARS

06

Centre de Développement Culturel  
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles

JEUNES PUBLICS, TOUS PUBLICS

Centre de Développement Culturel  
Les Pennes-Mirabeau/Vitrolles  
Chemin de La Capelane  
13170 Les Pennes-Mirabeau  
Tel : 04 42 46 62 70  
Fax : 04 42 46 62 71  
E-mail : cdc.lespennes@wanadoo.fr

## ISSA LONGUES JAMBES

Compagnie Vertigo

Mise en scène et chorégraphie :  
Christine Roillet



Issa était le plus malheureux des enfants de son village : sa mère était morte et la deuxième femme de son père s'amusait à le voir souffrir sous les corvées qu'elle lui imposait, jusqu'au jour où elle le chassa du village pour une histoire de cruche cassée. Commence alors pour Issa un long voyage initiatique qui lui vaudra d'étonnantes et fructueuses rencontres.

## SOPHIE... OU... PERSONNE NE M'AIME

Compagnie L'Echappée belle théâtre  
Mise en scène : Hervé Haggai

Elle rie, elle triche, elle râle, elle est pressée de grandir... Elle fait ses premiers pas dans l'adolescence et forcément, personne ne l'aime ! A travers les histoires qu'elle vient nous conter, on lui devine un sacré caractère à Sophie ! C'est à dire qu'elle s'arrange avec les faits, elle a son point de vue sur la réalité, c'est sa réalité et voilà tout !

● MARDI 7 FÉVRIER À 19H30

A la Capelane

Théâtre  
Jeune public à partir de 10 ans  
Tarif B Adulte 8€ / Cart'Opèn 6 €  
Enfant 5€ / Cart'Opèn 3 €  
Chômeurs et étudiants 5 €



## SENSATIONS DE NATURE AVEC CÉZANNE

Exposition créée par Artesens

Cette exposition propose de vivre quelques sensations autour de 14 reproductions des tableaux de Cézanne où sont présentées des natures mortes, des paysages, des montagnes Ste Victoire. Artesens a imaginé un parcours qui nous permettrait de mieux sentir la matière peinture, en essayant de faire vivre à chacun une petite sensation, grâce à des jeux artistiques, tactiles, sonores et olfactifs, qui déclencherait simultanément une lecture lisible du tableau.

● DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS

DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H EN

SEMAINE

DE 14H À 18H SAMEDI & DIMANCHE

A La Capelane

Exposition multisensorielle  
Tout public dès 6 ans  
Entrée libre





*Le maire  
et l'équipe municipale  
présenteront leurs voeux  
aux Pennois*

le jeudi 19 janvier 2006

à 18h30

Espace Tino Rossi

■ Invitation ■